



CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Septembre 2023

La Newsletter CFE-CGC

C'est la rentrée. Bon retour de vacances !!!

Pendant les vacances, vous avez complètement déconnecté ?

On vous rafraichit la mémoire ! Retrouvez tous les articles de nos dernières newsletters sur [notre site](#) ou sur [Face 2 face - Comm. syndicale CFE-CGC](#)



Août 2023

- Les combines de la direction sur les salaires ...
- C'est important de se reposer
- Zoom sur l'expertise éco
- Impact de l'IA sur nos métiers
- Résultats S1-2023
- Bien vivre son intercontrat

Juillet 2023

- Déménagements: Pourquoi?
- Sachez-le, vos salaires ne sont pas stratégiques !
- Enquête 6 RPS : Tout va bien ?
- 52% des cadres songent à quitter leur emploi
- Qui sont les 4,1% de cadres au chômage en 2023 ?
- Accidents du travail, accord signé 07/23 par la CFE-CGC

Juin 2023

- Soyez candidats à la CFE-CGC !
- Les différents CSE
- ChatGPT et l'IA
- Quand la direction raisonne encore comme s'il n'y avait pas d'inflation
- Défendons les salariés en incapacité
- Parent solo à Sopra Steria

Mai 2023

- L'augmentation de salaire, comment l'obtenir ?
- Les RPS enfin sur 6 critères chez Sopra Steria !
- Repérer les risques de burn out (...), nos recos
- Les salaires, toujours pas au niveau
- Fixation d'objectifs : Toujours pas dans les temps

Elections des membres de votre CSE du 7 au 14 Novembre 2023

Soutenez-nous en votant pour la CFE-CGC

CRH de Mai : Très décevant !



Alors que les résultats du 1^{er} semestre sont supérieurs aux attentes, les augmentations de Mai pour les salariés concernés n'ont jamais été aussi faibles !

Le cynisme de la direction atteint des sommets !



Montez à bord de votre CSE avec l'équipe CFE-CGC !

Pour porter vos idées et vos valeurs, pour défendre les droits et les intérêts de vos collègues, rejoignez-nous !



La mission sans contrepartie : Ne vous laissez plus piéger !!

Arrêtez d'être naïf !

Ne vous laissez pas enfermer ! Votre manager vous confie toujours plus de travail et vous êtes consciencieux et professionnel, alors vous acceptez ! Vous en éprouvez même une certaine fierté, au fond.

Mais quand le moment des augmentations et promotions arrive, vous n'avez rien ou presque ! Le manager justifie ça par un argument ou un autre : On ne peut pas augmenter tout le monde (C'est faux !), vous êtes au-dessus de la moyenne (pas toujours !), il n'a pas le temps, il vient d'arriver et ne vous connaît pas (et alors, qu'il se renseigne !) ... Et pendant ce temps-là, sans vergogne, votre manager vous demande encore plus d'efforts !

Réveillez-vous ! Vous êtes en train de vous faire manipuler !!!

Et avec une inflation à plus de 5% pour la deuxième année consécutive, vos fins de mois deviennent ingérables.

Vos soucis s'accumulent, vous n'avez plus le temps de prendre du recul, **vous êtes piégé !!**



**Ne vous laissez pas faire. Défendez-vous, et faites-vous aider !!
Contactez vos représentants CFE-CGC !!**

Travailler aussi sur site Sopra Steria ? Pourquoi ? A quelles conditions ?

C'est important de se tenir régulièrement au courant des opportunités et de l'actualité et d'échanger avec les collègues. Pour cela, rien de tel que de venir travailler un jour ou deux par semaine sur site Sopra Steria lorsque c'est possible.

Certains d'entre vous arrivent bien à se connecter depuis leur domicile sur le PC portable du client, **mais ça ne fonctionne pas depuis le site Sopra Steria !** C'est probablement à cause des **pare feux** (firewalls).

Pour contourner cette difficulté, demandez à bénéficier d'un téléphone mobile Sopra Steria, puis utilisez-le en « **usage modem** » et contactez la DSI en cas de difficulté !

N'utilisez pas votre mobile perso à vos frais !

Vous n'avez pas à supporter ces frais supplémentaires
Demandez une prise en charge





SOPRA STERIA

CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Septembre 2023



La Newsletter CFE-CGC

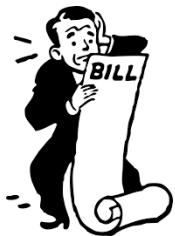
Retraites complémentaires – Evolution des règles La CFE-CGC participe aux négociations

Vers la fin de la décote de 10% pendant 3 ans ? Pour rappel, une décote de 10% s'appliquait pendant 3 ans si on partait à l'âge légal, pour encourager les salariés à travailler un an de plus. Depuis le recul de l'âge de la retraite à 64 ans, l'abandon de cette décote fait l'objet de négociations entre le gouvernement et les syndicats représentatifs : *« Sur le principe, les salariés ne comprendraient pas qu'en reculant l'âge légal de départ à la retraite, on continue à avoir ce coefficient »*, abonde également **Christelle Thieffinne**, cheffe de file pour la CFE-CGC dans la négociation.

Autre point notable : **Les partenaires sociaux redoutent que l'État « ponctionne » les excédents du régime**

En savoir plus :

<https://www.publicsenat.fr/actualites/societe/retraites-complementaires-les-partenaires-sociaux-negocient-pour-faire-evoluer-les-regles>



Couverture Santé : Le rôle du devis

Certains d'entre vous s'inquiétaient des conséquences d'une absence de réponse à une demande de prise en charge sur devis. Cette situation n'est pas normale. N'hésitez pas à nous la faire remonter.

Sachez cependant que l'absence de réponse n'empêche pas le remboursement ultérieur, s'il était prévu contractuellement.

En ne sachant pas s'il y aura une prise en charge, vous prenez juste le risque d'être mal remboursé si le cas n'est pas bien couvert.

Pensez à faire valoir vos droits !

Retrouver les liens dans nos précédentes **Newsletters** ! **En bref :**

- **L'indemnité de sur-temps de trajet**
- Le cumul **vélo / Transports**
- Le **Compte Epargne Temps**, pour monnayer ou différer les congés non pris à fin mai
- **Jours de congé événement familial**
- **Télétravail** : Indemnité mensuelle + Achat de matériel
- **ASC / CSE** (Activités Sociales et Culturelle, ex-CE) : **Voyages, billets de cinéma, événement sportif ou spectacle, subvention sport** : Pensez à regarder ce qui peut vous intéresser !!





La Newsletter CFE-CGC

CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Septembre 2023

Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise, c'est avoir des représentants pour un dialogue social ouvert constructif et d'avenir... Parce que l'entreprise c'est d'abord l'humain, et que sans vous ce n'est plus qu'une coquille vide...

Une question d'ordre social, salaire, vos conditions de travail, un conflit, un handicap, une rupture ? Contactez votre représentant CFE-CGC Sopra Steria en toute discrétion à notre adresse : cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org

En adhérant, **vous bénéficiez d'une permanence juridique**, et du conseil de vos représentants CFE-CGC. Vous participez également à la défense active de votre travail, de votre métier.

Pourquoi CFE-CGC ? Chut ! On vous explique tout ! En 1981, on rajoute CFE pour « Confédération Française de l'Encadrement », pour s'ouvrir à l'ensemble de l'encadrement, même les non-cadres ...

4^e syndicat de France, la CFE-CGC est forte de ~~150.000~~ 160.000 adhérents (*)
Nos actions à Sopra Steria : Défendre vos intérêts, vous informer de nos victoires et de nos combats

(*) Encore plus nombreux cette année !!
La CFE-CGC est présente dans toutes les grandes ESN, les cabinets de conseil, et dans la plupart des entreprises du privé et du public.

Quelques beaux succès :

- Création de la retraite complémentaire pour les cadres (AGIRC)
- Création de l'APEC, spécialisée dans l'emploi des cadres
- Congé paternité, mis en place en 2002 sur demande de la CFE-CGC, doublé en 2021 (28 jours)

Bon à savoir : Une adhésion est anonyme, elle est déductible aux 2/3 sur votre déclaration de revenus.
A la CFE-CGC, elle revient à moins de 6€50 par mois.

Pour adhérer :

Contactez-nous par mail ou téléphone

Ou en ligne :

<http://www.fici-cfecgc.org/adherer-en-ligne/>

Contact : Envoyez-nous la fiche ci-dessous complétée à :

cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org

Nom : _____
 Prénom : _____
 Mail : _____
 Tél : _____
 Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Vos représentants - Contactez-nous en toute discrétion

François MAISTRE : 06.63.68.84.18 / Sopra Steria
Philippe VERDIER / Sophia Antipolis - I2S
Sylvie GEGOUT / RP Sophia
Jacques BERHOCOIRIGOIN / RP Toulouse



SOPRA STERIA

Jacques FAUVEL : 06.31.84.84.05 / Sopra Steria
Laurence EON / RP Sopra Steria
Thierry TZONOS / Sopra Steria
Libia ACERO BORBON / HR Software
Jean-Noël CHALOPIN / HR Software